

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

### RAPPORT N° 131219-07-CUL

#### **MEDIATHEQUE DES GAVES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAB**

Mme JAUBERT BATAILLE indique que dans le cadre de sa politique de valorisation et d'enrichissement des fonds patrimoniaux et de sa mission de Centre de ressources du CIAP, la Médiathèque des Gaves a acquis durant l'année 2013 les documents suivants :

- 1 Lot de documents sur Louis Barthou, pour un montant de 1 504.61 €
- 1 édition rare illustrée d'un ouvrage de Tristan Derème, pour un montant de 747 €
- des lots de cartes postales anciennes pour un montant de 900 € et 120 €

L'ensemble des dépenses correspondantes s'élève à 3 271.61 €. Un soutien financier pourrait provenir de l'État (DRAC) et du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Acquisitions des Bibliothèques :

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le président à solliciter une subvention, la plus élevée possible, auprès de la DRAC et du Conseil Régional d'Aquitaine, au titre du FRAB
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT